

FORMATION PROFESSIONNELLE CIRQUE

VIT'ANIM

DOSSIER D'INSCRIPTION

Présentation du centre de formation :

Ecole de cirque Vit'anim, créée en octobre 1987 est une SARL qui a pour but de développer et promouvoir les arts du cirque. Sa pratique amateur est déjà reconnue par ses agréments de la Fédération Française des Ecoles de Cirque.

Sa formation professionnelle s'adresse aux personnes souhaitant acquérir ou consolider les bases du cirque avec l'objectif d'élever son niveau de spécialité et se confronter au public. Elle est basée sur un travail technique et artistique visant à mettre en piste le stagiaire avec les capacités requises.

Présentation de la formation :

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant, dans un premier temps, améliorer leur niveau de pratique dans leur spécialité. La formation proposée permet aux stagiaires d'explorer leurs limites physique et mentale dans un contexte sécurisant, en réalisant des expériences corporelles et émotionnelles variées, sources de multiples et diverses sensations. Cette discipline du corps et de l'esprit sensibilise les futurs artistes aux valeurs individuelles, collectives et sociales.

La formation compte en moyenne 17 à 35h par semaine, ce qui donne un total de 820h environ sur 39 semaines découpées en cycles spécifiques.

Pour atteindre cet objectif, la formation s'articule autour de deux axes essentiels, d'un côté la technique et de l'autre l'artistique, où l'artiste est l'instrument permettant de lier ces deux axes pour toucher un public grâce à son savoir-faire.

Ces deux axes sont eux-mêmes composés de différentes disciplines ;

En plus de sa spécialité (150h), la technique sera faite principalement d'acrobatie (150h) et de jonglerie (60h). L'apprentissage et/ou le perfectionnement de ces techniques nécessitent une préparation physique (85h), progressive en intensité et allant du général au spécifique.

La composante artistique (150h), sur le plan de la pratique se fera à travers le jeu d'acteur (50h) et la danse (30h), pour aider le stagiaire à construire son projet artistique (60h). Les stagiaires devront assister à différents événements (Semaine création, labo-cirque, festivals divers, ...), pour se forger un personnage.

Sur un plan plus théorique, les stagiaires suivront deux formations diplômantes, le Biac et l'habilitation travail en hauteur (60h) et une formation plus spécifique au montage de chapiteau (40h) afin de mettre en application les modules théoriques sécurité. En plus de la sécurité d'autres modules sont dispensés : l'anatomie, la physiologie, l'histoire du cirque et la médiation culturelle (35h).

VITANIM 7 RUE SIDI-BRAHIM 38100 GRENOBLE RCS B342793916 (87B524) Siret 34279391600012-8610

N°TVA intracommunautaire FR 79 342793916

** « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »*

Licences exploitant 1-1100818

licence producteur 2-1100819

licence diffuseur 3-1100820

Le stagiaire, par le biais des différents projets, aura un temps de pratique libre (65h), qu'il mettra à profit pour travailler sur différents projets notamment son projet artistique.

Le stagiaire effectuera un stage en entreprise (environ 35h).

→ Profil requis : le candidat doit avoir au moins 18 ans dans la 1^{ère} année de formation.

→ Lieux de formation : école de cirque Vit'anim

→ Effectif par promotion : 8 stagiaires minimum pour lancer la formation et 15 stagiaires maximum.

(1^{ère} et 2^{ème} années comprises)

→ Coût de la formation :

1^{ère} année 3900€ (présentation au biac et formation habilitation travail en hauteur comprise)

2^{ème} année : 3500€

Les tests de présélections et de sélection (dates et critères de réussite)

→ Une présélection se fait sur dossier d'inscription, il se constitue de différents documents que vous trouverez sur le site www.vitanim.net, rubrique formation professionnelle :

- Fiche d'état civil.

- Fiche santé, avec un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive intensive.

- Questionnaire de motivation.

- Renseignements sur votre niveau de pratique.

- Un calendrier prévisionnel de la formation.

→ Les prochains tests de sélection auront lieu à Vit'anim, **le 29 juin 2018 de 8h à 16h**, ils se dérouleront en deux temps :

- Une première partie axée sur la condition physique (force, circuit training et souplesse) et le niveau technique en acrobatie et en jonglerie.

- La seconde partie de la sélection se compose d'une présentation de numéro et d'un entretien d'environ 20 à 30 minutes pour évaluer vos motivations.

Date limite de réception des dossiers de candidature le **mercredi 22 juin 2018**.

VITANIM 7 RUE SIDI-BRAHIM 38100 GRENOBLE RCS B342793916 (87B524) Siret 34279391600012-8610

N°TVA intracommunautaire FR 79 342793916

* « Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »

Licences exploitant 1-1100818

licence producteur 2-1100819

licence diffuseur 3-1100820